

République Française
Département : BAS-RHIN
Arrondissement : Haguenau

COMMUNE DE SCHIRRHOFFEN

Séance du Conseil Municipal du mardi 14 avril 2026

Délibération N° DE_024_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	10	14
Date de la convocation : 09/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le quatorze avril deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de conseil), sous la présidence de Monsieur Lionel DOLT.

Présents : Monsieur Lionel DOLT, Monsieur Barthélémy MATTER, Madame Monique FURST, Madame Christine HEITZ, Monsieur Christophe FUHRMANN, Madame Fanny FURST, Monsieur Jérôme ROYER, Madame Nadia HARTER, Monsieur Olivier SCHMITTER, Monsieur Nicolas GENTNER

Représentés : Madame Huguette HAASSER représentée par Madame Monique FURST, Monsieur Frédéric LABEYS représenté par Monsieur Jérôme ROYER, Madame Audrey SCHUH représentée par Monsieur Lionel DOLT, Monsieur Frédéric BEMMANN représenté par Madame Christine HEITZ

Absents :

Excusés : Madame Perrine DELVART

Objet : Formation des commissions municipales

Les commissions municipales ont pour mission d'étudier et de préparer les questions soumises au conseil municipal, mais elles n'ont aucun pouvoir de décision, celui-ci appartenant exclusivement au conseil municipal.

Des personnes extérieures (habitants, experts...) peuvent être associées aux travaux.

Les commissions ont un rôle consultatif et se réunissent sur convocation du Maire.

Le Maire est Président de droit de chaque commission.

Vu l'article L2121-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la nécessité de constituer des commissions communales pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer le nombre et la composition des commissions municipales,

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Le Tribunal Administratif de Strasbourg peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

S'LO

1. Commission Budgets et Affaires Financières

La commission « **des Finances** » prépare le budget primitif et propose les taux des taxes locales, le budget supplémentaire et le compte financier unique de la commune. A cette fonction la commission des finances est également appelée à statuer sur les questions financières en général, les contentieux, et les problèmes liés aux assurances.

Entendu les explications de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Décide de composer la commission « **des Finances** » comme suit :

Membres : Madame Christine **HEITZ**
Monsieur Jérôme **ROYER**
Monsieur Barthélémy **MATTER**
Madame Monique **FURST**
Madame Nicolas **GENTNER**

2. Commission Sécurité – Voirie - Réseaux - Travaux

La commission « **Sécurité – Voirie - Réseaux - Travaux** » a une mission élargie qui aura à traiter tous les problèmes se rapportant à la sécurité routière, les projets de voirie, l'éclairage public, la téléphonie, le haut débit, adductions d'eau, assainissement.

Tous les travaux se rapportant d'une manière générale à la construction, à l'aménagement et l'entretien des bâtiments communaux de même que les travaux d'entretien courant.

Entendu les explications de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Décide de composer la commission : « **Sécurité – Voirie - Réseaux - Travaux** » comme suit :

Membres : Monsieur Barthélémy **MATTER**
Monsieur Jérôme **ROYER**
Monsieur Christophe **FUHRMANN**
Monsieur Frédéric **LABEYS**
Monsieur Nicolas **GENTNER**

3. Commission Aménagement de l'Espace

La commission « **Aménagement de l'Espace** » a une mission élargie qui aura à traiter tous les problèmes se rapportant à l'aménagement du territoire. (modifications et révisions du PLU intercommunal).

Entendu les explications de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Décide de composer la commission « **Aménagement de l'Espace** » comme suit :

Membres : Monsieur Barthélémy **MATTER**
Monsieur Christophe **FUHRMANN**
Monsieur Frédéric **LABEYS**
Monsieur Nicolas **GENTNER**

4. Commission Environnement – Espaces Verts – Fleurissement – Aire de jeux

La commission « **Environnement – Espaces Verts – Fleurissement – Aire de jeux** » a une mission élargie qui aura à traiter tous les problèmes se rapportant à l'environnement, les espaces verts, le fleurissement et l'aire de jeux.

Entendu les explications de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Décide de composer la commission « **Environnement – Espaces Verts – Fleurissement – Aire de jeux** », comme suit

Membres : Monsieur Barthélémy **MATTER**
Madame Monique **FURST**
Monsieur Frédéric **LABEYS**
Madame Agnès **FRIEDMANN**

5. Commission de l'Action Sociale

La commission « **de l'Action Sociale** », a une mission élargie qui aura à traiter tous les problèmes se rapportant à l'action sociale au sein de la commune.

Demande d'aides diverses : fonds de solidarité logement, allocation personnalisée d'autonomie, aide-ménagère, aide au repas, aides MDPH...

Entendu les explications de Monsieur le Maire,

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Le Tribunal Administratif de Strasbourg peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Décide de composer la commission « **de l'Action Sociale** » comme suit :

Membres : Madame Monique **FURST**
Madame Christine **HEITZ**
Madame Perrine **DELVART**
Madame Huguette **HAASSER**
Madame Audrey **SCHUH**
Monsieur Damien **BILS**

6. Commission Relations avec les Usagers – Vie Citoyenne

La commission «**Relations avec les Usagers – Vie Citoyenne** », a une mission élargie qui aura à traiter tous les problèmes se rapportant à la vie citoyenne en général. Droits et devoirs du citoyen.

Entendu les explications de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Décide de composer la commission «**Relations avec les Usagers – Vie Citoyenne** », comme suit :

Membres : Monsieur Jérôme **ROYER**
Madame Agnès **FRIEDMANN**
Monsieur Damien **BILS**

7. Commission communication – Bulletin Municipal – Site Internet

La commission «**Communication – Bulletin Municipal – Site Internet** » a une mission élargie qui a en charge l'élaboration et la diffusion d'un bulletin municipal trimestriel.

Entendu les explications de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Décide de composer la commission **«Communication – Bulletin Municipal – Site Internet »**, comme suit :

Membres : Madame Christine **HEITZ**
Monsieur Jérôme **ROYER**
Madame Huguette **HAASSER**
Madame Perrine **DELVART**
Madame Fanny **FURST**
Madame Audrey **SCHUH**

8. Commission Culture – Sport et Vie Associative

La commission **«Commission Culture – Sport et Vie Associative »** a une mission élargie qui aura à traiter tous les problèmes se rapportant à la culture au sport et à la vie associative.

Entendu les explications de Monsieur le Maire,

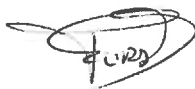
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Décide de composer la commission **«Commission Culture – Sport et Vie Associative »**, comme suit :

Membres : Madame Audrey **SCHUH**
Madame Fanny **FURST**
Monsieur Olivier **SCHMITTER**
Madame Nadia **HARTER**
Monsieur Nicolas **GENTNER**

Madame Monique **FURST**
Secrétaire de séance



Monsieur Lionel **DOLT**
Le Maire

